

Un manque d'encadrement psychosocial se fait sentir chez les personnes âgées

Les hospitalisations de personnes âgées et les entrées trop précoces en maison de retraite engendrent des coûts de plusieurs millions de francs en Suisse. Un bon encadrement permettrait de réduire ces frais et d'améliorer la qualité de vie des personnes concernées. Une étude propose plusieurs pistes. *Wolfram Kägi, Carlo Knöpfel, Miriam Wetter*

Abrégé Plus de 620 000 personnes âgées manquent d'encadrement psychosocial à domicile et en maison de retraite en Suisse, conclut une étude de BSS Volkswirtschaftliche Beratung mandatée par la Fondation Paul-Schiller. Les personnes de plus de 65 ans auraient en particulier besoin d'aide dans les tâches quotidiennes et les soins personnels. Le défaut actuel d'encadrement est estimé entre 0,8 et 1,6 milliard de francs par an, une tendance à la hausse.

Âgée de 80 ans, madame B. est veuve et vit seule chez elle. Plusieurs maladies comme un trouble multifactoriel de la marche, un prédiabète et des embolies pulmonaires la handicapent au niveau de ses mouvements et de sa respiration. L'organisation de soins à domicile Spitex consacre 50 minutes par jour à ses soins, dont les coûts sont assumés par la caisse-maladie, et trois heures d'aide au ménage par semaine. Son fils et sa fille la déchargent surtout des tâches administratives. Personne n'assume

en revanche l'encadrement psychosocial (conversations, promenades accompagnées, coordination accrue avec le médecin de famille, etc.).

Madame Y. n'a quant à elle pas de parents et vit en EMS depuis deux mois. Elle est ingambe, mais facilement désorientée. Elle nécessite actuellement quelque 120 minutes de soins par jour. Madame Y ne peut se laver que sous surveillance, ses repas doivent toujours être discutés à l'avance et elle aimerait aller régulièrement en ville pour faire ses

courses. Ces activités nécessiteraient encore une à deux heures d'accompagnement pour un encadrement optimal, en plus des prestations de soins quotidiens.

Ces deux exemples proviennent d'une étude de la société de conseil et de recherche BSS Volkswirtschaftliche Beratung. Cette analyse publiée en septembre 2021 s'est appuyée sur des données de l'Office fédéral de la statistique¹ (OFS) ainsi que sur des interviews d'experts. Elle a été commandée par la Fondation Paul-Schiller, qui se penche depuis

¹ BSS Volkswirtschaftliche Beratung (2021), Enquête suisse sur la santé de l'OFS, statistique de l'aide et des soins à domicile (Spitex) de l'OFS, statistique des institutions médico-sociales (Somed) de l'OFS.

Une aide à domicile accompagne une cliente et son chien pour aller faire des achats.



plusieurs années sur l'encadrement pendant la vieillesse.

Vingt millions d'heures

Alors que les caisses-maladie assument les soins d'ordre médical, il existe une grande lacune concernant les aspects psychosociaux de l'encadrement des personnes âgées. D'après l'étude, plus de 620 000 personnes de plus de 65 ans pourraient ne pas recevoir le soutien requis en Suisse, que ce soit à domicile ou en maison de retraite. Il manquerait au total quelque 20 millions d'heures d'encadrement par an, ce qui correspond à un montant compris entre 0,8 et 1,6 milliard de francs. L'encadrement des personnes âgées est aujourd'hui une affaire largement privée. Quiconque dépend d'un soutien doit soit le financer de sa poche, soit s'en passer.

Pourquoi de tels besoins en matière d'encadrement? Des études antérieures pointent le changement social: les proches parents sont de moins en moins en mesure d'assumer des tâches d'encadrement – d'une part, parce que les familles ont moins d'enfants, ou plus tardivement, voire pas du tout; d'autre part, parce que l'individualisation et la distance géographique croissante entre les membres d'une famille jouent un rôle important. À cela s'ajoutent des facteurs économiques: alors qu'une grande partie de l'encadrement était jusqu'ici assumée par la parentèle féminine, l'augmentation du taux d'activité des femmes fait que ces dernières ont toujours moins de temps pour les tâches d'encadrement.

Les interviews d'experts révèlent qu'il manque approximativement 50 à 70 minutes d'encadrement social par personne et par jour dans le domaine stationnaire. Dans l'ambulatorio, cette lacune atteint 8 à 30 minutes. Les besoins en matière d'encadrement continueront de croître en raison de l'évolution démographique: selon l'OFS, la Suisse comptera 1,1 million de personnes de plus de 80 ans en 2050, soit deux fois plus qu'aujourd'hui.

Et le financement?

L'étude esquisse cinq variantes pour financer les offres d'encadrement. Une possibilité serait de couvrir ces offres par les prestations complémentaires: on atteindrait ainsi délibérément les personnes aux moyens financiers moindres, mais cela nécessiterait le préfinancement des prestations par les bénéficiaires eux-mêmes et ne déchargerait pas la classe moyenne inférieure.

Deuxièmement, on pourrait s'inspirer de l'allocation pour impotents. Ce système

permet une grande autonomie pendant la vieillesse et nécessite peu de bureaucratie, mais les possibilités de pilotage pour l'engagement ciblé des fonds manquent.

Des bons d'encadrement seraient une troisième variante. Ceux-ci assurent une certaine autonomie et une garantie de qualité, mais présentent des barrières d'entrée élevées et entraînent des coûts administratifs.

Quatrièmement, on peut envisager une impulsion financière de la Confédération, les cantons prenant ensuite le financement additionnel à leur charge. Cette variante aurait l'avantage que l'offre serait bien développée sur le plan qualitatif, mais son financement ne serait pas assuré à long terme.

Les bonifications d'encadrement, autre option

Malgré plusieurs atouts, chacune de ces variantes a ses faiblesses. Aussi, une cinquième variante a-t-elle été élaborée dans le cadre de l'étude. Elle mise sur un système «de bonifications d'encadrement». Ce modèle est applicable quel que soit le cadre de vie et les prestations sont financées par la Confédération, les cantons et les communes.

Le système de bonifications d'encadrement comporte d'une part un volet «orienté sur le sujet»: les personnes nécessitant un encadrement paient un prix réduit pour le contingent d'heures qui leur est alloué. Le subventionnement est pris en charge par les cantons et les communes. Les bénéficiaires s'acquittent d'une cotisation personnelle dont le montant est fixé par le canton. Le but est de décharger financièrement la classe moyenne pour améliorer l'accès aux prestations par rapport à aujourd'hui. Si une personne ne peut payer les prix réduits, ceux-ci sont assumés par les prestations complémentaires de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS).

Ce modèle comprend d'autre part un volet «orienté sur l'objet». Il encourage les projets voués au développement et à la garantie de la qualité, ainsi que des offres spécifiques, fournies à domicile et d'accès facile. Les coûts de détermination des besoins sont également pris en charge par la Confédération afin d'assurer des normes de qualité et des procédures uniformes.

Décharger les parents proches

Quel que soit le modèle de financement choisi, on peut en conclusion affirmer qu'il existe une lacune de financement et donc des besoins non couverts en matière d'encadrement aussi bien dans l'ambulatorio que

dans le stationnaire. Si l'on parvient à combler cette lacune et à offrir le soutien d'un encadrement psychosocial aux personnes âgées, les mesures prises pourraient avoir une forte valeur préventive: on aura renforcé des compétences, empêché des hospitalisations d'urgence et retardé des entrées en maison de retraite.

Une décharge des proches aidants par de bonnes offres accessibles d'encadrement a également son importance d'un point de vue économique. Après que le monde politique a abordé ces dernières années la conciliation entre vie familiale et professionnelle, la question de la compatibilité entre travail et encadrement des (beaux-)parents ainsi que celle du rôle de l'État en la matière arriveront prochainement sur le devant de la scène.



Wolfram Kägi

Directeur de BSS Volkswirtschaftliche Beratung, Bâle



Carlo Knöpfel

Professeur de politique sociale et travail social à la Haute école de travail social, Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest (FHNW), Muttens (BL) et Olten (SO)



Miriam Wetter

Politologue, état-major Une bonne prise en charge au troisième âge, Fondation Paul-Schiller, Zofingue (AG)

Bibliographie

BSS Volkswirtschaftliche Beratung (2021). *Coûts et financement d'une bonne prise en charge au troisième âge en Suisse*. Étude commandée par la Fondation Paul-Schiller, 23 août. Accompagnement spécialisé: Carlo Knöpfel.